



Lettre de décembre 2022

Bonjour à toutes et tous.

Le temps passe et nous voulons vous donner des nouvelles de notre association ...

Nouvelles des familles

Nous avons accueilli deux nouvelles familles à l'automne, toutes les deux suivies par la Cimade depuis plusieurs années.

D'abord Aouatif, une maman marocaine avec ses deux enfants, qui devaient quitter un foyer du département depuis plus d'un an. Elle n'en revient pas d'avoir enfin un logement à elle. Lors du déménagement, les parents des 2 premières familles hébergées sont venus aider. C'était chaleureux de nous retrouver à cette occasion, et encourageant pour la maman. Aouatif aime beaucoup cuisiner, fait quelques ménages en Cesu. Elle parle bien français, mais prend des cours pour s'améliorer.



La seconde famille de César et Suzanne et leur plus jeune fils, vient du Venezuela. Deux grandes filles majeures vivent à Béziers. Ils étaient hébergés par des amis qui ne pouvaient plus les garder dans un petit logement.

César propose de faire des travaux de bricolage, Suzanne de couture ou ménage en Cesu.



Il a été difficile de trouver les 2 appartements, la plupart des agences ne voulant pas louer à une association (car pas de garant personne physique pour obtenir une assurance loyer impayé).

HLB, agence sociale, a accepté de nous louer un logement. Un propriétaire privé nous loue le second. Merci à eux.

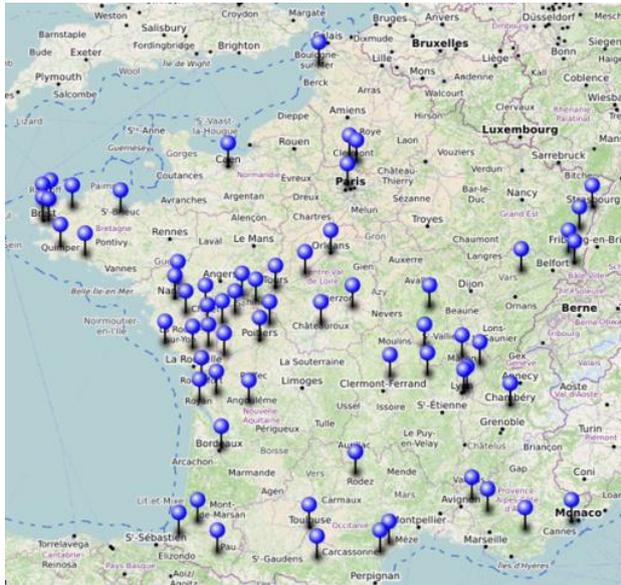
Nous envisageons de faire les démarches pour pouvoir solliciter les bailleurs sociaux (HLM).

La famille albanaise, première accueillie, poursuit son intégration. Nous les avons aidés dans leurs nombreuses démarches administratives. Tout est maintenant réglé.

La maman a un travail. Le papa suit des formations avec Pôle Emploi pour améliorer son français et participe à des chantiers d'insertion afin de l'aider à trouver à terme un emploi en CDI. Les enfants vont bien. L'ainé vient d'obtenir son permis de conduire et travaille dans un supermarché durant tous ses congés.

La famille angolaise, qui a quitté notre association en juillet pour être hébergée par le dispositif « Alternativ Hôtel » de la Cimade (appartements financés par l'état), a malheureusement eu un refus de titre de séjour. Le recours est en cours au tribunal de Montpellier. C'est très difficile pour eux.

Réseau des 100 pour 1 en France



Nous sommes référencés par le réseau des « 100pour1 » de France, comme 70 autres associations.

Ce réseau a fait une enquête récemment, dont voici quelques résultats.

Les associations 100pour1 ont débuté en 1976, mais la grande majorité a été créée depuis 2018 (nous en 2020).

Les 40 qui ont répondu représentent 942 bénévoles (nous 6 bénévoles actifs), 5600 donateurs réguliers (nous 45), 1530 donateurs ponctuels (nous 40).

1800 personnes ont été accueillies depuis le début (nous 10).

Projet de loi du gouvernement

Le gouvernement prépare un nouveau projet de loi « asile-immigration » avec l'intention de durcir les conditions de régularisation et de compliquer encore plus la vie en France des personnes en situation irrégulière.

M. Darmanin a ainsi émis une circulaire à l'intention des préfets pour demander d'exclure les personnes étrangères qui ont reçu un OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) des dispositifs d'hébergement d'urgence.

Mais une décision du tribunal de Rouen du 26/11 vient de contredire cette disposition en déboutant la préfecture.

Il est de plus en plus difficile pour les personnes « sans-papiers », en France depuis plus de 5 ans, d'obtenir une régularisation de leur situation. La majorité de ces personnes ne pouvant envisager un retour au pays, ce système crée misère et exclusion. Nous pensons que toute personne humaine a droit à la reconnaissance de sa dignité, ce qui implique des conditions de vie décentes, comme y ont droit tous les français.

Si vous êtes intéressé par ce sujet, plus d'info sur <https://www.lacimade.org/>

Pour nous rencontrer

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions (par tel ou mail).

Vous pourrez nous rencontrer à l'occasion de l'AG du premier semestre 2023.

Nous espérons avoir le plaisir de vous voir bientôt.

Don et adhésion

Chaleureusement merci à ceux qui nous donnent régulièrement, ou qui ont fait un don récemment.

L'adhésion est pour l'année civile.

Ci-joint le bulletin d'engagement, au cas où vous en auriez besoin.

Fraternellement.

Bernadette et Denis pour le CA

NB : Les infos sur l'association sont sur <https://100-pour-1-vallee-orb.fr/>